



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 12 janvier 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 12 janvier à 10h00, le comité syndical, légalement convoqué le 5 janvier 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Anne FROMENTEIL, Rachid TEMAL, Alexandre PUEYO, Malika YEBDRI, Gilles LE CAM

Absents excusés : Edwina ETORE-MANIKA, France-Lise VALIER, Hervé FLORCZAK, Sylvie COUCHOT, Cécilia TOUNGSI-SIMO

DELIBERATION 2023- 005

Objet : Approbation de la nouvelle convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révoquant pour la gestion d'une activité Paintball avec la société Spring Paintball

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le souhait du SMEAG de développer les partenariats publics/privés pour renforcer son autonomie financière,

Vu l'appel à manifestation d'intérêt publié le 11 août 2022 dans le Parisien du Val d'Oise,

Vu l'unique candidature de la société Spring Paintball,

Considérant que la société Spring Paintball a proposé une offre de qualité répondant aux différents critères fixés par le SMEAG,

Le comité syndical,

Sur la proposition du Président Monsieur Thibault HUMBERT et le rapport présenté par Monsieur Alexandre PUEYO,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

APPROUVE la convention d'occupation du domaine public à titre précaire et révocable avec la société Spring Paintball pour une durée de 8 ans,

AUTORISE le président à signer ladite convention avec la société Spring Paintball.

Le Président

Thibault HUMBERT



* Fédération France